



Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/AC.105/701

3 juin 1998

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

RAPPORT DE LA RÉUNION INTERORGANISATIONS SUR LES ACTIVITÉS SPATIALES

(Office des Nations Unies à Vienne, 2 et 3 juin 1998)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
INTRODUCTION	1 - 3	2
I. EXAMEN DES QUESTIONS DE FOND	4 - 34	2
A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles des organisations concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes (point 4 de l'ordre du jour)	4 - 15	2
B. Coordination interorganisations pour la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (point 5 de l'ordre du jour)	16 - 23	4
C. Examen détaillé de la collaboration entre organisations du système des Nations Unies pour les activités relatives à la télédétection et aux systèmes d'information géographique: obtention des données de télédétection nécessaires aux organisations du système des Nations Unies et application des recommandations du programme Action 21 (point 6 de l'ordre du jour)	24 - 30	6
D. Proposition de projet interorganisations concernant les applications des techniques spatiales pour la prévention des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les secours en cas de catastrophe (point 7 de l'ordre du jour)	31 - 32	7
E. Les technologies modernes de l'information au service de la coordination entre organisations du système des Nations Unies (point 8 de l'ordre du jour)	33 - 34	7
II. PROGRAMME DE TRAVAIL FUTUR	35 - 40	7

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
<i>Annexes</i>		
I. Activités du système des Nations Unies dans le domaine spatial: priorités en vue du plan d'action d'UNISPACE III		9
II. List of participants		11
III. Ordre du jour de la dix-neuvième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales		12

INTRODUCTION

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales a tenu sa dix-neuvième session à l'Office des Nations Unies à Vienne, les 2 et 3 juin 1998. M. V. Kojarnovitch de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) a été élu Président. La liste des participants figure à l'annexe II du présent rapport.

2. L'Adjoint du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne a ouvert la Réunion et a informé les participants des propositions de réforme du Secrétaire général, en particulier s'agissant de la coordination interorganisations des activités spatiales au sein du système des Nations Unies, et des travaux actuels du Comité administratif de coordination. Il a souligné l'importance de l'utilisation efficace des techniques spatiales et de leurs applications dans le cadre du renforcement des activités interorganisations au service du développement durable, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement à l'échelle mondiale, de la prévention des catastrophes naturelles et de la gestion durable des océans et des ressources maritimes, domaines autour desquels s'étaient articulées des actions internationales récentes. Il a également fait valoir que la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), qui se réunira du 19 au 30 juillet 1999, avait fourni à la Réunion interorganisations sur les activités spatiales une excellente occasion de proposer que des mesures concrètes soient prises au niveau interorganisations pour renforcer le rôle que le système des Nations Unies doit jouer en ce qui concerne la promotion de la coopération internationale pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

3. La Réunion a adopté l'ordre du jour figurant à l'annexe III du présent rapport.

I. EXAMEN DES QUESTIONS DE FOND

A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles des organisations concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes (point 4 de l'ordre du jour)

1. Plans actuels et futurs d'intérêt général, notamment les activités en cours dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et leurs applications intéressant les programmes décidés par les organes délibérants des organisations du système des Nations Unies (point 4 a) de l'ordre du jour)

4. Le Chef de la Section des services et des recherches pour le Comité du Bureau des affaires spatiales a présenté à la Réunion les travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses deux Sous-Comités pendant la période 1997-1998, soulignant les progrès réalisés dans l'examen des points prioritaires de leur ordre du jour et l'étude de diverses questions de coopération interorganisations. Il a également informé les

participants que le Sous-Comité scientifique et technique, par l'intermédiaire de son Groupe de travail plénier, avait achevé l'évaluation de l'application des recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE 82), tenue à Vienne du 9 au 21 août 1982.

5. Le Spécialiste des applications des techniques spatiales a informé les participants que le Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique avait commencé son quatrième cours sur la météorologie par satellite et le climat mondial en mars 1998 et que des centres similaires en Amérique latine et aux Caraïbes et en Afrique seraient ouverts avant la fin de 1998. Les participants ont noté qu'à l'échelon international, on s'efforçait de constituer un réseau d'établissements d'enseignement et de recherche en sciences et techniques spatiales pour les pays d'Europe centrale et d'Europe du Sud-Est. Par ailleurs, les participants ont été informés des progrès enregistrés s'agissant du réseau d'information coopératif africain pour les scientifiques, enseignants, spécialistes et décideurs (COPINE). Les participants ont également pris note de l'état d'avancement du projet relatif à la prévention des catastrophes, à l'atténuation de leurs effets et aux secours en cas de catastrophe, qui avait été initialement proposé par le Bureau à la dix-septième session de la Réunion en tant que projet interorganisations pour les applications des techniques spatiales.

6. Les représentants des organisations ont fait rapport sur leurs activités actuelles et leurs programmes pour 1998, 1999 et au-delà. Il s'en est suivi un échange de vues sur la meilleure façon de coordonner les activités futures.

7. Les participants sont convenus de ce que les techniques spatiales fournissaient des moyens d'action d'un intérêt capital pour faire progresser les objectifs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et de la Convention sur la diversité biologique, ainsi qu'en matière de sécurité alimentaire et de développement agricole, et ont noté qu'il conviendrait d'intensifier davantage les efforts interorganisations pour atteindre les objectifs en question.

8. Les participants ont conclu qu'il fallait continuer à répertorier les domaines où les intérêts des différents organismes coïncidaient et où une action concertée pourrait être menée.

9. Les participants ont constaté avec satisfaction que l'Assemblée générale, dans sa résolution 52/56 du 10 décembre 1997, et le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avaient mis un accent particulier sur la collaboration entre les organisations du système des Nations Unies et ils ont décidé de tenir le Comité informé des progrès dans ce domaine.

10. Les participants ont souligné, une fois de plus, l'importance d'une collaboration et d'une coordination permanentes entre les organisations du système des Nations Unies menant des activités relatives à l'espace extra-atmosphérique qui étaient représentées à la Réunion.

2. Questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur le programme de travail des organisations du système des Nations Unies (point 4 b) de l'ordre du jour

11. La Réunion a examiné le projet de rapport annuel du Secrétaire général intitulé "Coordination des activités du système des Nations Unies concernant l'espace: programme de travail pour 1998, 1999 et au-delà". Il s'agissait du vingt-troisième rapport sur la question, qui faisait la synthèse des renseignements fournis par les organisations du système des Nations Unies et donnait un aperçu des activités prévues, par domaine d'application.

12. Les participants ont noté que, conformément à ce qui avait été décidé d'un commun accord au cours de la Réunion annuelle de 1984 (ACC/1984/PG/8, par. 13), le projet de rapport comportait actuellement deux grandes parties: l'une récapitulant les activités et programmes principaux prévus, sans préciser les organisations qui en étaient chargées, l'autre décrivant les programmes futurs de chaque organisation concernée.

13. Le projet de rapport renseigne sur les activités et les programmes concernant les applications des techniques spatiales à la télédétection et aux systèmes d'information géographique, aux communications et à la navigation, à la météorologie et à l'hydrologie, aux sciences spatiales fondamentales, à la sécurité et à la prévention des catastrophes naturelles et à d'autres domaines voisins. Il insiste sur les activités menées conjointement par les organisations compétentes dans le cadre de programmes de coopération et mentionne également celles que chaque organisation mène pour son compte dans ses domaines de compétence. Dans les secteurs susmentionnés, ces activités englobent de l'enseignement et de la formation, des ateliers, des séminaires et des bourses d'étude; des services d'experts et des missions d'étude dans les pays intéressés, la réalisation d'études portant sur des projets pilotes ou l'exécution de projets comportant des applications concrètes des techniques spatiales; ainsi que la diffusion ou l'échange d'informations sur l'état des techniques ou des systèmes opérationnels.

14. Les participants ont examiné le projet de rapport et formulé des suggestions et des observations à ce sujet. La Réunion a adopté le rapport tel que modifié. Les participants ont été informés que la version finale serait distribuée aux États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, sous la cote A/AC.105/700, au cours de la quarante et unième session du Comité, prévue du 3 au 12 juin 1998.

15. Les participants ont rappelé qu'ils avaient décidé, à la dix-huitième session, qu'il serait opportun en 1998 d'envisager la possibilité de reclasser les activités du domaine spatial de façon à ce que le rapport annuel reflète mieux les domaines d'application prioritaires définis par les États Membres et, peut-être, d'y inclure une section nouvelle qui présenterait notamment une analyse de la coordination des activités.

**B. Coordination interorganisations pour la troisième Conférence des Nations Unies
sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
(UNISPACE III) (point 5 de l'ordre du jour)**

16. Les participants ont noté que l'Assemblée générale, dans sa résolution 52/56, avait approuvé la recommandation tendant à tenir la Conférence UNISPACE III à l'Office des Nations Unies à Vienne, du 19 au 30 juillet 1999, en tant que session extraordinaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, ouverte à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. L'Assemblée générale avait aussi encouragé tous les États Membres, organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui mènent des activités spatiales, ainsi que les industries liées aux activités spatiales, à contribuer activement à la réalisation des objectifs d'UNISPACE III, et avait prié le Comité préparatoire et le Comité consultatif, ainsi que le Secrétariat exécutif d'UNISPACE III, de s'acquitter de leurs fonctions conformément aux recommandations faites par le Comité préparatoire à sa session de 1997. Les participants ont également noté que le thème de la Conférence UNISPACE III porterait sur "Les retombées positives des activités spatiales pour l'humanité au XXI^e siècle", comme l'avait suggéré la Réunion à sa dix-huitième session.

17. Les participants ont pris connaissance des conclusions du Comité consultatif à sa session de 1998 au sujet de l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue d'UNISPACE III. Ils ont examiné le rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur sa session de 1998 (A/AC.105/697 et Corr.1), qui contenait les recommandations du Comité consultatif concernant l'établissement du projet de rapport d'UNISPACE III et l'organisation de la Conférence, y compris la participation des organisations internationales et des industries. Les participants ont également noté qu'à sa session de 1998, le Comité préparatoire examinerait paragraphe par paragraphe l'avant-projet de rapport complet de la Conférence UNISPACE III, établi par le Secrétariat exécutif sur la base des observations formulées par le Comité consultatif à sa session de 1998, et que le projet de rapport comprendrait les recommandations et le plan d'action devant être adoptés à la Conférence.

18. Les participants ont noté que le Comité préparatoire recevrait la liste actualisée des ateliers devant être organisés par les organisations intéressées. Ils ont également pris note du fait que les organisations du système des Nations Unies qui souhaitent participer à l'exposition sur l'espace prévue sur le site de la Conférence se verraient proposer gracieusement des emplacements pour aménager leur stand. Des organisations ont signalé qu'elles

désiraient apporter leur contribution aux ateliers et séminaires proposés. Ces organisations ont demandé un complément d'information au Bureau des affaires spatiales (programme et horaire des ateliers) afin de confirmer leur participation. La Réunion a recommandé aux organismes intéressés de prendre rapidement les dispositions voulues concernant ces ateliers et séminaires.

19. Les participants ont rappelé qu'ils avaient décidé, à leur dix-huitième session, de recommander que la Conférence se penche plus particulièrement sur les questions suivantes: généraliser l'usage des techniques spatiales de l'information et des communications pour renforcer les systèmes mondiaux d'observation et les rendre encore plus efficaces à l'aube du XXI^e siècle; promouvoir l'utilisation des techniques spatiales pour prévenir les catastrophes naturelles ou technologiques, en atténuer les effets et fournir les secours en cas de catastrophe; et surveiller l'évolution de l'environnement à l'échelle planétaire.

20. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales avait préparé des documents d'information se rapportant aux questions de fond inscrites à l'ordre du jour d'UNISPACE III et que tous les documents en question seraient distribués d'ici au mois d'août 1998. Les participants ont aussi été informés par le Spécialiste des applications des techniques spatiales qu'à la suite de la Conférence préparatoire régionale pour l'Asie et le Pacifique, qui a eu lieu à Kuala Lumpur (Malaisie) du 18 au 22 mai 1998, les réunions préparatoires régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique et en Europe orientale en vue d'UNISPACE III auraient lieu respectivement au Chili en octobre 1998, au Maroc en octobre 1998 et en Roumanie en janvier 1999, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Les participants ont également pris note du fait que le Bureau des affaires spatiales avait invité toutes les organisations du système des Nations Unies à indiquer si elles souhaitaient participer aux réunions préparatoires régionales.

21. Les représentants des organisations ont fait savoir que celles-ci souhaitaient contribuer aux travaux d'UNISPACE III. La Réunion a noté que les conférences qui devraient se tenir sous l'égide des organisations avant UNISPACE III – Conférence sur la connectivité mondiale au service de l'Afrique, juin 1998, Éthiopie; Conférence sur les systèmes d'alerte précoce pour la prévention des catastrophes naturelles, septembre 1998, Allemagne; Conférence scientifique mondiale, juin 1999, Hongrie – pourraient fournir un précieux apport aux travaux d'UNISPACE III.

22. Les participants sont convenus qu'UNISPACE III représentait, pour les organisations du système des Nations Unies, une occasion exceptionnelle de promouvoir les techniques spatiales et leurs applications dans le cadre de leur mandat et mieux coordonner leurs activités, en insistant particulièrement sur celles qui seraient incluses dans le plan d'action de la Conférence. La Réunion a également décidé de présenter au Comité préparatoire à sa session de 1998 les vues de l'ensemble des participants concernant les domaines prioritaires dans lesquels des organisations du système des Nations Unies devraient, à titre individuel ou collectif, intensifier leurs efforts en vue de promouvoir l'utilisation des techniques spatiales et de leurs applications pour aider à résoudre les problèmes d'importance mondiale ou régionale. Ces vues sont reflétées dans l'annexe I du présent rapport.

23. La Réunion a prié le Bureau des affaires spatiales de faire savoir au Comité préparatoire que les organisations du système des Nations Unies étaient disposées à contribuer individuellement ou collectivement à la réalisation des objectifs d'UNISPACE III.

C. Examen détaillé de la collaboration entre organisations du système des Nations Unies pour les activités relatives à la télédétection et aux systèmes d'information géographique: obtention des données de télédétection nécessaires aux organisations du système des Nations Unies et application des recommandations du programme Action 21 (point 6 de l'ordre du jour)

24. Au titre du point 6 de l'ordre du jour, les participants ont examiné plusieurs questions et, notamment, ont procédé à une évaluation sommaire des activités menées dans les pays en développement avec le soutien des organisations du système des Nations Unies. Les questions suivantes ont en particulier été examinées: conférences,

ateliers et séminaires sur les applications de systèmes nouveaux et de systèmes de pointe; programmes de formation et d'enseignement; développement des institutions; formulation et exécution de projets; échange d'information; et autres domaines de la coopération interorganisations.

25. Les participants ont noté qu'à sa trente-cinquième session, en 1998, le Sous-Comité scientifique et technique avait souligné l'importance de mettre les données de télédétection et les informations analysées à la libre disposition de tous les pays pour un coût raisonnable et en temps opportun et qu'il avait reconnu le caractère exemplaire de la coopération internationale mise en place dans le cadre de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour l'échange de données météorologiques, conformément à la résolution 40 adoptée au douzième Congrès de l'OMM, le 21 juin 1995 (A/AC.105/697, par. 62). Les participants ont noté aussi que le Sous-Comité avait de nouveau souligné l'intérêt pour la communauté internationale d'exploiter les données de télédétection afin d'appliquer intégralement les recommandations du programme Action 21,¹ adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992 (A/AC.105/697, par. 63).

26. Les participants ont rappelé que, depuis septembre 1995, l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT) suivait une nouvelle politique en matière de données. Ils ont rappelé encore qu'ils s'étaient inquiétés de cette nouvelle politique d'EUMETSAT, qui avait des incidences sur les activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), notamment s'agissant de l'observation en temps réel de l'environnement par satellite imageur en Afrique (ARTEMIS).

27. Les participants ont rappelé qu'ils avaient prié l'OMM, seul organisme des Nations Unies invité à assister en tant qu'observateur aux réunions du Conseil d'EUMETSAT, de transmettre à ce dernier les vues de l'ensemble des participants. Le représentant de l'OMM a fait savoir à la Réunion qu'il avait présenté au Conseil les vues que la Réunion avait formulées.

28. Les participants ont estimé que leurs discussions sur les questions de télédétection avaient permis de dégager plusieurs points importants, notamment en relation avec l'utilisation des données d'observation de la Terre dans le cadre des projets visant à protéger l'environnement et à assurer un développement durable. On a souligné l'importance du principe de l'accès libre et gratuit aux données touchant les sciences spatiales et l'environnement qui étaient encore du domaine public et recommandé que les États Membres puissent continuer à pouvoir disposer de ces données gratuitement ou au prix coûtant.

29. Les participants ont noté qu'il faudrait poursuivre les discussions sur ces points et sur certains autres aspects car manifestement la télédétection pouvait beaucoup apporter aux pays en développement, à la différence d'autres technologies en devenir telles que les activités manufacturières dans l'espace, dont les avantages n'étaient pas toujours évidents, pour ces pays du moins.

30. Les participants sont convenus de poursuivre l'examen détaillé de la coopération des organismes des Nations Unies dans le domaine de la télédétection et le domaine voisin des systèmes d'information géographique.

D. Proposition de projet interorganisations concernant les applications des techniques spatiales pour la prévention des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les secours en cas de catastrophe (point 7 de l'ordre du jour)

31. Les participants ont rappelé qu'à la dix-septième Réunion, le Bureau des affaires spatiales avait proposé un projet interorganisations concernant les applications des techniques spatiales pour la prévention des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les secours en cas de catastrophe.

32. Les participants ont été informés par le Spécialiste des applications des techniques spatiales que le projet était actuellement reformulé en vue de sa mise en œuvre au titre des services consultatifs techniques fournis par le Bureau

aux régions de l'Asie et du Pacifique et des Caraïbes sous l'égide du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, éventuellement dans le cadre des activités consécutives à UNISPACE III.

E. Les technologies modernes de l'information au service de la coordination entre organisations du système des Nations Unies (point 8 de l'ordre du jour)

33. Les participants ont rappelé qu'à la dix-huitième Réunion, le Bureau des affaires spatiales avait fait une proposition en vue du renforcement de la coordination des activités spatiales dans le système des Nations Unies grâce aux technologies modernes de l'information. Comme les participants l'ont aussi rappelé, ils avaient décidé que le Bureau devrait s'attacher immédiatement à résoudre les problèmes administratifs et techniques de la phase I du projet, phase durant laquelle le Bureau ménagerait, sur sa page d'accueil, un passage permettant de visiter les pages d'accueil d'autres organisations menant des activités relatives à l'espace. Le Bureau a informé les participants que la phase I était en cours d'exécution et qu'il s'attachait à résoudre les problèmes administratifs et techniques de cette phase initiale pour que celle-ci puisse dûment être menée à bien.

34. En ce qui concerne l'exécution des phases II et III, à savoir l'utilisation d'Internet et de ses divers services pour la préparation du rapport annuel du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales dans le système des Nations Unies et pour la création d'un forum électronique qui permettrait aux organisations de dialoguer plus spontanément et plus fréquemment afin de mieux coordonner leurs activités relatives aux applications des sciences et des techniques spatiales, les participants sont convenus avec le Bureau des affaires spatiales de reporter à l'an 2000, après UNISPACE III, l'examen de cette question, y compris la possibilité d'une édition en mode interactif du rapport du Secrétaire général en utilisant les services d'Internet dans le cadre de la phase II.

II. PROGRAMME DE TRAVAIL FUTUR

35. Les participants ont réaffirmé l'importance de continuer à tenir une réunion annuelle, afin d'assurer une meilleure coordination des activités relatives à l'espace dans le système des Nations Unies. Ils ont rappelé que plusieurs organes intergouvernementaux, notamment le Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, s'étaient inquiétés des risques de double emploi entre les travaux des organisations du système. À cet égard, les participants ont observé que leurs propres travaux avaient contribué à apaiser les inquiétudes à ce sujet et que les organes susmentionnés avaient salué l'action de la Réunion dans de récents rapports.

36. Les participants ont noté qu'à sa trente-cinquième session, en 1998, le Sous-Comité scientifique et technique avait souligné, une fois encore, la nécessité d'assurer des consultations et une coordination continues et effectives dans le domaine des activités spatiales entre les organismes des Nations Unies et d'éviter les doubles emplois (A/AC.105/697 et Corr.1, par. 37). Étant donné que la quarante et unième session du Comité suivrait immédiatement la présente réunion, les participants ont recommandé de porter le présent rapport à l'attention du Comité lorsqu'il examinerait le rapport du Sous-Comité sur les travaux de sa trente-cinquième session, eu égard, en particulier, à sa fonction de Comité préparatoire d'UNISPACE III.

37. Les participants ont noté qu'il pourrait être utile de poursuivre les consultations et de renforcer la coordination interorganisations s'agissant des activités et des programmes des organismes des Nations Unies en vue de la préparation d'UNISPACE III, y compris les contributions au plan d'action qui pourrait être adopté par la Conférence, en attendant les recommandations du Comité préparatoire à sa session de 1998 intéressant les travaux de la Réunion. À ce propos, les participants ont demandé au Bureau des affaires spatiales de faire savoir aux organismes des Nations Unies, immédiatement après la session de 1998 du Comité préparatoire, s'il serait nécessaire que la Réunion tienne une session avant UNISPACE III et, si tel était le cas, de proposer un ordre du jour bien défini pour cette session.

38. Les participants sont convenus que les points suivants devraient être inscrits au programme de la session de la Réunion tenue après UNISPACE III:

1. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles des organisations concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - a) Plans actuels et futurs d'intérêt général, notamment les activités en cours dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et leurs applications intéressant les programmes décidés par les organes délibérants des organisations du système des Nations Unies;
 - b) Questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur le programme de travail des organisations du système des Nations Unies.
2. Examen détaillé de la collaboration entre organisations du système des Nations Unies pour leurs activités relatives à la télédétection et aux systèmes d'information géographique: obtention des données de télédétection nécessaires aux organisations du système des Nations Unies et application des recommandations du programme Action 21.
3. Les technologies modernes de l'information au service de la coordination entre organisations du système des Nations Unies.
4. Examen du plan d'action d'UNISPACE III et mise en œuvre des activités de suivi.
5. Questions diverses.

39. Les participants sont convenus de poursuivre leur examen détaillé de la collaboration entre organisations du système des Nations Unies dans certains domaines d'application des techniques spatiales, tels que la télédétection, les communications, la prévention des catastrophes naturelles, la surveillance de l'environnement, la navigation, la météorologie et les transferts de technologie correspondants, l'enseignement, la propriété intellectuelle et les retombées dans d'autres domaines, pour veiller à ce que les activités correspondantes du système des Nations Unies s'articulent bien et que les services fournis aux États Membres répondent parfaitement à leurs besoins, pour un bon rapport coût-efficacité.

40. Les participants sont convenus que les dates exactes de leur session de l'an 2000 devraient être décidées après UNISPACE III.

Note

¹*Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992 (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.93.1.8 et rectificatifs), vol. I: Résolutions adoptées par la Conférence, résolution I, annexe II.*

Annexe I

ACTIVITÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES DANS LE DOMAINE SPATIAL: PRIORITÉS EN VUE DU PLAN D'ACTION D'UNISPACE III

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales a reconnu qu'au début du XXI^e siècle, les pressions sur les ressources naturelles et l'environnement continueraient de s'accroître en raison de l'expansion démographique et que la sécurité alimentaire et le développement de la production agricole resteraient des préoccupations majeures pour les États Membres. Les participants ont donc recommandé d'élaborer un plan d'action spécial axé sur les utilisations intégrées des applications des techniques spatiales, notamment les satellites de télédétection, les satellites de communication et les satellites de surveillance de l'environnement et des catastrophes,

afin d'aider les États Membres à assurer la sécurité alimentaire et à réaliser de vastes programmes de développement rural pour donner suite au Sommet mondial de l'alimentation et au programme Action 21. La promotion de l'utilisation des applications des techniques spatiales pour la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ainsi que pour la gestion des catastrophes dans les petits États insulaires en développement et les zones côtières devrait aussi être privilégiée.

2. Comme la gestion des catastrophes est un problème majeur qui mobilise l'attention mondiale, dans les années 90 les organisations internationales ont amplifié leurs efforts en ce qui concerne la prévision des catastrophes, l'alerte précoce et l'atténuation des effets des catastrophes, dans le cadre de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles. En 1999, il est prévu plusieurs manifestations dans le cadre du système des Nations Unies pour marquer la conclusion de la Décennie, notamment un débat au niveau intergouvernemental lors de la session de fond du Conseil économique et social et de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, sur les questions touchant l'atténuation des effets des catastrophes. Le Forum du programme, dernière manifestation de la Décennie, qui se tiendra à Genève en juillet 1999, offrira à toutes les parties prenantes à la Décennie un forum multisectoriel et interdisciplinaire en vue de la formulation d'une stratégie de lutte contre les catastrophes pour le XXI^e siècle, où le rôle de choix des techniques spatiales pour l'évaluation des risques naturels et la gestion des risques pourra être mis en lumière.

3. La protection de l'environnement est aussi une question d'importance mondiale et la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, a permis de mieux y sensibiliser le grand public. Beaucoup d'organisations du système des Nations Unies sont associées aux programmes et aux activités de surveillance du changement climatique et de l'environnement, activités pour lesquelles les données-satellite sont indispensables. À cet égard, les participants ont insisté encore une fois sur le principe de l'accès libre et gratuit aux données touchant les sciences spatiales et l'environnement qui étaient encore considérées comme du domaine public et ils ont recommandé, en outre, que tous les États Membres puissent continuer à pouvoir disposer de ces données gratuitement, ou au prix coûtant. Les participants sont convenus que la tendance à la commercialisation ou à la privatisation de données initialement du domaine public et à l'établissement de droits de propriété intellectuelle sur ces données dans le but de les rentabiliser était en contradiction avec le principe en question et aurait un impact négatif sur l'accès à ces données et leur utilisation pour les travaux d'étude pertinents, en particulier dans les régions du monde en développement.

I. COORDINATION ET COOPÉRATION INTERORGANISATIONS

4. Les participants ont estimé que les organisations du système des Nations Unies ayant des activités spatiales devraient concentrer en priorité leurs efforts pour l'utilisation des applications des techniques spatiales sur les domaines suivants:

a) *Promotion des activités concernant l'alerte précoce et les secours en cas de catastrophe ainsi que l'atténuation des effets des catastrophes.* Des actions communes pourraient être envisagées dans les secteurs suivants: i) renforcement des capacités des services d'intervention en cas d'urgence, y compris sous la forme de services consultatifs techniques en vue d'identifier les capacités liées aux techniques spatiales et de le mettre en place; ii) contribution à la mise en œuvre des plans d'action et des initiatives arrêtés dans le cadre d'autres conférences, telles la troisième Conférence de l'espace pour les Amériques, tenue à Punta del Este (Uruguay) en 1996, et la Conférence sur les systèmes d'alerte précoce pour la prévention des catastrophes naturelles, prévue à Potsdam (Allemagne) en 1998; et iii) coordination de l'accès aux bases de données régionales/mondiales;

b) *Renforcement de la participation et de la coordination conformément à la Stratégie mondiale intégrée d'observation dans le cadre du développement des systèmes mondiaux d'observation (Système mondial d'observation du climat (SMOC), Système mondial d'observation de la Terre (GTOS) et Système mondial d'observation des océans (GOOS)).* Les activités interorganisations devraient être renforcées compte tenu de

l'importance des systèmes de satellites dans le cadre des systèmes mondiaux d'observation (SMOC, GTOS, GOOS), avec la participation des agences spatiales par l'intermédiaire du Comité sur les satellites d'observation de la Terre;

c) *Contribution aux programmes en cours.* Il conviendrait de renforcer les activités interorganisations en faveur des programmes en cours tels que le Programme international concernant la géosphère et la biosphère, le Programme mondial de recherche sur le climat, le Programme international sur les dimensions humaines de l'environnement planétaire et le Programme d'alerte rapide aux risques de famine;

d) *Prise en compte des problèmes liés à la disponibilité et à la qualité des ressources en eau, à la dégradation des sols, à la santé mondiale, au téléenseignement et à la télémédecine;*

e) *Accès libre et gratuit, ou au prix coûtant, aux données-satellite sur la qualité de l'environnement et les phénomènes naturels à l'origine des catastrophes.* Les actions dans ce domaine souligneraient la nécessité d'assurer aux États Membres un accès sans restriction aux données-satellite indispensables pour surveiller, évaluer et prédire l'environnement terrestre;

f) *Renforcement des capacités pour permettre aux pays en développement d'utiliser davantage les techniques spatiales au niveau des applications.* Cela impliquerait un effort concerté de la part des organismes des Nations Unies pour fournir une assistance technique aux pays en développement, afin de les aider à utiliser les techniques spatiales.

II. PARTICIPATION DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

5. Cet élément consisterait à identifier les actions spécifiques en relation directe avec le mandat de chaque institution. S'agissant, par exemple, de l'Initiative pour la société africaine de l'information, une coordination renforcée avec les autres institutions de la région ayant des objectifs similaires pourrait être envisagée.

Annexe II

LIST OF PARTICIPANTS

Chairman: V. KOZHARNOVICH (United Nations Industrial Development Organization)

Secretary: S. CAMACHO (United Nations)

United Nations Secretariat

Office for Outer Space Affairs	N. Jasentuliyana A. Abiodun T. Chiku P. Lála H. George M. Hsieh
--------------------------------	--

Office for the Coordination of Humanitarian Affairs; secretariat of the International Decade for Natural Disaster Reduction	C. Rose
--	---------

Economic Commission for Africa	A. Gulaid
--------------------------------	-----------

United Nations Environment Programme	R. G. Witt
--------------------------------------	------------

Specialized agencies and other organizations of the United Nations system

Food and Agriculture Organization of the United Nations	He Changchui
--	--------------

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization	R. Missotten
---	--------------

International Telecommunication Union	P. Korobekov
---------------------------------------	--------------

World Meteorological Organization	R. C. Landis
-----------------------------------	--------------

* * *

International Atomic Energy Agency	C. A. Nogueira de Oliveira
------------------------------------	----------------------------

Annexe III

**ORDRE DU JOUR DE LA DIX-NEUVIÈME SESSION DE LA
RÉUNION INTERORGANISATIONS SUR LES ACTIVITÉS SPATIALES**

1. Ouverture de la Réunion.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles des organisations concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - a) Plans actuels et futurs d'intérêt général, notamment les activités en cours dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et leurs applications intéressant les programmes décidés par les organes délibérants des organisations du système des Nations Unies:
 - i) Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales;
 - ii) Programmes des autres organisations;
 - b) Questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur le programme de travail des organisations du système des Nations Unies.
5. Coordination interorganisations pour la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
6. Examen détaillé de la collaboration entre organisations du système des Nations Unies pour les activités relatives à la télédétection et aux systèmes d'information géographique: obtention des données de télédétection nécessaires aux organisations du système des Nations Unies et application des recommandations du programme Action 21.
7. Proposition de projet interorganisations concernant les applications des techniques spatiales pour la prévention des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les secours en cas de catastrophe.
8. Les technologies modernes de l'information au service de la coordination entre organisations du système des Nations Unies.
9. Questions diverses.
 - a) Réunions futures;
 - b) Autres questions.